COMPTE-RENDU DES SÉANCES
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 10 JANVIER 1948.

Président : M. M. Durry.

Membres présents. — M. J. Bayet, Mlle M.-T. Beuchard, MM. F. Blatt, R. [illegible], A. Bourgery, P. Boyancé, P. Colaclidès, P. Courcelle, A. Dain, Mme M.-J. Durry, M. A. Ernout, Mlle M. Fasciato, M. R. France, Mlle A. Freté, M. M. Gautreau, Mlle A.-M. Guillemin, M. J. Heurgon, R. P. Hubert, MM. R. Jumeau, E. Lajti, Y. Lefèvre, J. Marouzeau, H. Marrou, P. Meile, Mlle Chr. Mohrmann, MM. R. Noiville, L. Nougaret, Mme L. Nougaret, M. J. Perret, Mlle H. Petré, M. Ch. Picard, Mgr Pichard, MM. A. Piganiol, R. Poncelet, M. Riffaterre, W. Seston, R. Sindou, Mlles A. Tachauer, J. Zimmermann.

Communications du Bureau.

Le président, M. Durry, salue d'abord son prédécesseur, M. Toutain, qui a présidé les séances en archéologue pour qui les humanités n'ont pas de secret, puis il assure la Société de son entier dévouement. On a souvent défini les buts de la Société ; il n'y a pas à y revenir. Cependant, on peut rappeler ce qui fait son caractère propre, cette fusion de deux activités : celle qui consiste à retrouver le latin et celle qui consiste à l'enseigner ; de là le succès des séances mensuelles de la *Revue*, qu'on attend comme la manne, de là ces prolongements vers l'étranger que symbolise aujourd'hui la présence de Mlle Mohrmann, professeur à l'Université d'Utrecht, que Paris a reçue et applaudie l'an dernier, et de M. F. Blatt, professeur à l'Université d'Aarhus, qui revient de Rome et voudra bien nous mettre au courant de ses travaux en vue d'une édition du Josèphe latin. On se plaît à signaler enfin qu'en matière d'enseignement, devant la diversité des opinions, la Société a toujours fait preuve d'un parfait libéralisme ; elle le peut d'autant mieux qu'elle sait que, quoi qu'il advienne, elle demeurera toujours un de ces îlots où l'humanisme qui nous unit trouvera un des refuges nécessaires. M. Durry termine en adressant des souhaits à l'Administrateur et à travers lui à la Société des Études latines qu'il incarne.

— M. Marouzeau, en son nom personnel, ajoute quelques mots aux souhaits de bienvenue que le Président a adressés à nos hôtes étrangers. Il évoque avec gratitude l'accueil qu'il a reçu de Mlle Mohrmann et de M. Blatt dans leurs Universités respectives. Il rappelle l'activité dangereuse de l'un et de l'autre dans la résistance au cours des années d'occupation ; titre de plus à notre sympathie. Enfin, il signale le rôle qu'ils jouent dans les relations entre leurs pays et le nôtre, en particulier pour instituer une collaboration efficace des Sociétés scientifiques.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. Franz Blatt, chargé par l'Académie de Vienne de publier *la traduction des Antiquités de Flavius Josèphe*, a repris ce travail, interrompu pendant la guerre. Les recherches de M. Blatt portent sur l'établissement du texte et l'histoire de la tradition du Josèphe latin.

Le texte latin de Josèphe une fois établi, on pourra le comparer à la vulgate, chapitre par chapitre, ce qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la langue latine. Grâce à l'original grec, on peut établir un texte latin assez sûr, ce qui présente un intérêt du point de vue de la méthode, car le texte grec ne milite pas toujours en faveur de l'Ambrosianus papyraceus (VIe ou VIIe siècle), qui est le plus ancien manuscrit du Josèphe latin, d'origine probablement milanaise. Comme il s'agit d'un texte traduit d'une certaine longueur — l'Archéologie de Josèphe est faite sur l'Archéologie romaine de Denys d'Halicarnasse — on en pourra tirer des conclusions sur la manière de traduire à Vivarium ; on sera peut-être même en état d'identifier l'auteur de cette traduction, dont Cassiodore ne parle qu'en termes assez vagues.

Comme livre d'histoire, le Josèphe latin était répandu dans tout le monde occidental. Les manuscrits, parsemés dans tous les centres culturels de l'Europe, témoignent d'une unité à jamais perdue. De ses prédécesseurs (Niese, Boisen), M. Blatt avait reçu une liste de 150 manuscrits non groupés, qu'il a augmentée de 20 manuscrits du haut moyen âge. Il y a deux familles de manuscrits nettement caractérisées par certaines variantes ; l'une de ces familles est italienne (27 mss.), avec, en tête, l'Ambrosianus vetustissimus. Ce manuscrit n'étant qu'un fragment, l'édition doit se fonder sur les autres manuscrits italiens (parmi eux le Laurentianus plut. 66, 2, le Parisinus lat. 5048) ; il sera pourtant nécessaire de s'appuyer aussi sur les plus anciens témoins de la famille transalpine, à laquelle appartiennent la plupart des manuscrits : un groupe du type carolingien, qui contient les livres I-XII des Antiquités, le Bellum I-VII, les Antiquités XVII-XX ; un groupe écrit dans les monastères bénédictins de la Suisse, qui ne contient que les douze premiers livres ; un groupe anglo-normand, qui commence avec le passage

d'Eusèbe où notre auteur est rangé parmi les écrivains de l'Église, à cause du fameux témoignage sur le Christ (c'est d'ailleurs pourquoi les œuvres de Josèphe figurent dans le « Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum »).

Est-ce un hasard qu'un grand nombre des manuscrits du XII^e^ siècle proviennent du nord de la France, de la Belgique, des bords du Rhin, tandis qu'aucun manuscrit français ne semble être de l'ouest et du sud? Ou bien faut-il s'attendre à ce qu'on trouve tous ces manuscrits du Josèphe latin à une époque et dans une région où la Terre-Sainte et son histoire occupent l'imagination des peuples (cf. les Croisades)? Quoi qu'il en soit, l'histoire de la traduction des Antiquités fait partie de l'histoire de l'Europe occidentale, non seulement parce que le texte a été lu et relu — beaucoup de citations dites bibliques des auteurs médiévaux sont en réalité des citations du Josèphe latin, dont on faisait des raccourcis un peu partout — mais surtout parce qu'en étudiant le sort des manuscrits de ce texte on aura peut-être la possibilité d'illustrer par des faits concrets les grands événements de l'histoire et les grands courants de l'esprit humain.

— En réponse à des questions de MM. DURRY, DAIN, COURCELLE, M. Blatt apporte quelques explications complémentaires sur les résultats de ses recherches et le plan de son travail.

II. — M^lle^ M. FASCIATO présente, au nom de M. J. Leclant et au sien, quelques remarques sur *les monuments funéraires à masques d'Ammon* : autels et urnes aux angles desquels des têtes sévères et barbues ont leurs tempes ornées de cornes de bélier. Ces monuments, de provenance presque exclusivement romaine, ne semblent pas antérieurs au règne de Caligula et deviennent de plus en plus rares à partir du dernier quart du I^er^ siècle ap. J.-C. Ils sont quadrangulaires, et leur décoration n'admet que peu de variantes. Aux angles, sous les masques d'Ammon, sont figurés tantôt des aigles éployés, tantôt des sphinx, plus rarement des cygnes. Aux cornes des masques est suspendue une guirlande, dont l'arc divise en deux la face antérieure du cippe ; la partie supérieure, déjà meublée par l'inscription, reçoit parfois, entre celle-ci et le feston, un Gorgoneion ou un aigle éployé, parfois aussi une petite scène de même inspiration que celle qui orne la partie comprise entre le feston et le bas du monument. La décoration rappelle tantôt la destinée de l'âme après la mort et le voyage vers l'Ile des Bienheureux, tantôt l'essence de « Psyché » aérienne et ailée, son triomphe sur la mort et l'éternité qui en est le prix ; d'autres scènes renferment des allégories mythologiques, soit apolliniennes, soit surtout dionysiaques.

Dans cet ensemble, on saisit mal au premier abord quel peut être le

rôle d'Ammon. Pour certains, le masque aurait été substitué aux protomes de bélier remplaçant eux-mêmes les bucrânes de l'époque hellénistique. Cette position ne semble pas devoir être maintenue, car les monuments à têtes de bélier, en tous points semblables aux monuments ammoniens, leur sont contemporains, ainsi que permettent de l'établir les inscriptions de plusieurs d'entre eux. C'est donc le masque divin qui, en raison même de sa valeur religieuse, a dû remplacer les bucrânes, le dieu étant figuré soit sous ses traits anthropomorphes, soit sous la forme du bélier, animal qui lui était rituellement consacré.

On saisirait mal la valeur eschatologique de la figuration ammonienne et son symbolisme d'immortalité si on ne se rappelait les légendes qui, transmises par Nigidius Figulus et par Diodore, mettent le dieu de l'Oasis en rapports étroits avec Dionysos. Un assez grand nombre de monuments, candélabres, hermès, *oscilla*, attestent ces liens ; or, aucun ne semble réellement antérieur à l'époque d'Alexandre. Mieux encore, le rôle joué par Hermippos comme source de ces légendes invite à croire qu'elles sont nées dans l'entourage de Ptolémée IV Philopator, pour satisfaire les prétentions de ce prince, « nouvel Alexandre », à une filiation à la fois ammonienne et dionysiaque. C'est donc vraisemblablement par l'intermédiaire des cercles alexandrins qu'Ammon, devenu figure du cortège bacchique, a été amené, en même temps que les autres allégories dionysiaques, à orner les monuments funéraires. Il est à noter, enfin, que ce type de décoration présente avec les petits stucs de la basilique de la Porte Majeure la plus grande similitude.

Si de plus on retient qu'à Rome les monuments les plus anciens sont ceux d'un légat de Maurétanie et de personnes de son entourage ayant pour la plupart séjourné en Afrique, on sera tenté d'attribuer à ce pays, et en particulier à la Maurétanie de Juba II, où régnait une princesse alexandrine, un rôle prépondérant dans l'élaboration de ce type de décoration. Mais on n'y a signalé jusqu'ici aucun monument funéraire véritablement ammonien. La vogue des stèles à Saturne y a peut-être empêché la diffusion de la mode nouvelle, qui demeure un phénomène limité à la fois dans le temps et dans l'espace.

— M. Durry se félicite que, comme il y a eu de brillantes farnésiennes chartistes, il y ait désormais des farnésiennes archéologues. Après avoir rendu un hommage ému à la mémoire du très grand savant que fut Franz Cumont, dont les travaux sont à l'origine de toutes ces études de symbolique funéraire, il met M^lle^ Fasciato en garde dans le détail contre l'erreur qui consisterait à mésestimer le rang social des affranchis et esclaves impériaux, et du point de vue général contre l'habitude que l'on prend de se contenter en ces sortes de problèmes du non-démontré.

— M. Ch. Picard croit devoir apporter quelques renseignements sur

la façon dont Mlle Fasciato a été amenée à conduire son travail si méritoire. Avec son camarade J. Leclant, agrégé de l'Université, ancien élève de l'École normale supérieure, elle avait été conviée à s'intéresser à l'énigmatique figure d'un Ammon imberbe, dit *Bacchus-Ammon*, du musée de Cherchel. Les travaux que Mlle Fasciato a entrepris aussitôt à ce sujet nous valent l'étude qu'elle a faite, avec un soin remarquable, du rôle du masque d'Ammon dans le symbolisme funéraire des Romains.

M. Ch. Picard signale quelques monuments, notamment des autels d'Apollon, où la tête de bélier cornue joue un rôle sacré. Il est d'accord pour reconnaître que, sur les cippes à tête d'Ammon, il serait étrange que l'on pût et dût parler seulement d'un usage *décoratif* du masque divin. L'embarras commence lorsqu'il s'agit de l'expliquer, et là-dessus il faut peut-être attendre les recherches de J. Leclant. S'il y a eu, à côté de l'Ammon *barbu*, un Ammon *imberbe*, l'hypothèse de Mlle Fasciato, rapprochant Ammon et Dionysos — lui aussi *dimorphos*, en signe de reviviscence et d'immortalité — prendrait un attrait nouveau.

— M. Piganiol observe que les explications proposées par Mlle Fasciato conduiraient à effacer la personnalité d'Ammon au profit de Dionysos, dont il serait ici comme un substitut. Il pense que la personne d'Ammon lui-même doit avoir possédé des traits qui expliquent pourquoi on a pu en faire un symbole d'immortalité. Ammon est en réalité le dieu bélier des Libyens. Le sacrifice du bélier peut avoir eu une signification de rachat. Il a eu ce sens dans les cultes berbères — influencés sans doute par les Sémites — de l'Afrique romaine. Pourtant ce culte sauvage n'a pris forme artistique qu'en milieu grec, et sans doute faudrait-il songer à Cyrène. Quant à penser que ceux qui utilisaient ces cippes aient été réellement les adeptes d'un culte ammonien, M. Piganiol en doute : ces béliers ont été placés, à une époque qui reste à déterminer, dans le répertoire des symboles d'immortalité.

— M. W. Seston pense que les stèles à béliers auxquelles faisait allusion M. Piganiol, de même que le morchomor lui-même, seraient à mettre en rapport avec le culte de Saturne plus qu'avec celui d'Ammon. Il signale une représentation curieuse de Sérapis-Bacchus-Ammon, et souligne l'intérêt qu'il y aurait à entreprendre une étude sur la religion dionysiaque et son influence sur le panthéon alexandrin.

— M. J. Bayet estime aussi que les conclusions de Mlle Fasciato se préciseront seulement par une étude plus générale de la personne et de la figure d'Ammon. Les deux types virils à cornes de bélier, barbu et imberbe, ne sont point fréquents dans la numismatique. Or, ils figurent singulièrement, au IVe siècle, à la fois dans le monnayage de Cyrène et dans celui de Métaponte, le type imberbe à Nuceria Alfaterna : Ammon

et Apollon Karnéios ou Aristée (cf. Pindare, *Pyth.*, IX, 63 ss. ; Aristée, d'autre part, a sa statue dans le temple de Dionysos à Syracuse), ou deux aspects d'une même divinité de la mort et de la résurrection? Alexandre apparaîtra ensuite comme Ammon juvénile (fils du dieu et divinisé?) sur des monnaies de Lysimaque, roi de Thrace, et de l'Égypte grecque, d'autres figurant Ammon barbu. Là sont à chercher sans doute les origines des conceptions complexes qu'évoquait M. Ch. Picard, et dont les monuments finement analysés par Mlle Fasciato marquent l'aboutissement. Mais pourra-t-on préciser ces conceptions, et d'autre part déterminer les modes de propagation et les divers cheminements de ce dieu peut-être syncrétique au cours de quatre siècles? Il est bien étrange que les monuments funéraires à masques d'Ammon aient un domaine si restreint dans le temps et dans l'espace : l'idée d'une secte semble à retenir, au moins comme hypothèse de travail.

III. — M. Marouzeau étudie certaines particularités dans *la répartition des mots du lexique latin selon l'initiale.*

Certaines initiales sont abondamment représentées, par suite de la convergence de diverses évolutions phonétiques ; ainsi *f* latin représente *bh, dh, dhw, ghw, gh, g^wh* indo-européens. Inversement, il est des initiales déshéritées : *g*, dont le sort a été examiné précédemment (cf. cette *Revue*, t. XXIII, 1945, p. 34, et *Latomus*, t. V, 1946, p. 137), et surtout *b*, qui ne figure guère dans des mots proprement latins que comme aboutissant de *dw-* (*bis, bonus, bellum*). La grande majorité des mots à *b-* initial sont des mots d'emprunt : grecs, mais aussi italiques, celtiques, germaniques, étrusques, méditerranéens. La rareté du *b* explique peut-être qu'il figure, à titre de phonème expressif, dans bon nombre de mots populaires : interjections (*babae*), onomatopées (*balbus, balare, baubari, bulla*), termes d'injure ou de sarcasme (*balatro, bardus*). On voit par cet exemple comment la simple observation d'une particularité lexicale peut nous mettre sur la voie d'interprétations sémantiques.

II.

SÉANCE DU SAMEDI 14 FÉVRIER.

Président : M. M. Durry.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, A. Aymard, H. Bardon, P. Bellin, E. Benveniste, R. Bloch, B. Blumenkranz, A. Bourgery, P. Camé, E. Cavaignac, O. Chennevelle, L. Cohn, P. Colaclidès, P. Courcelle, A. Dain, G. Dumézil, F. Dumont, J. Dumoulin, R. Durand, P.-M. Duval, A. Ernout, Mlles J. Ernst, M. Fasciato, MM. J. de Foucault,